



**mouvement
écologique**

Évolution importante : le STATEC renforce son rôle dans le domaine environnemental – présentation des chiffres actuels sur l'état de la biodiversité au Luxembourg

Des données statistiques indépendantes et incontestées sur le plan technique sont très importantes pour une bonne conception des politiques. La plupart des gens associent moins le STATEC aux questions environnementales.

Depuis quelque temps, cependant, le STATEC connaît de nouveaux développements que le Mouvement Ecologique salue expressément et pour lesquels nous nous engageons depuis des années.

Le STATEC assume de plus en plus de responsabilités dans le domaine de l'environnement. Il est extrêmement important que celles-ci ne reposent pas uniquement sur les ministères et les administrations. D'une part, le STATEC dispose de connaissances techniques approfondies dans le domaine statistique et, d'autre part, il connaît les normes internationales. Enfin, le STATEC est un acteur neutre.

Le fait que le STATEC recueille davantage de données dans le domaine de l'environnement signifie également que les questions environnementales prennent une nouvelle importance dans l'analyse générale de la situation du pays.

La participation du STATEC à l'élaboration du Plan national climat-énergie a par exemple constitué une évolution pertinente et importante. Même si tout n'était pas (encore) parfait à cet égard, car il fallait définir les structures au sein du STATEC pour ces travaux et mettre en place la coopération avec les ministères et les administrations.

Le STATEC a désormais présenté pour la première fois des données sur l'état de la biodiversité au Luxembourg. Là encore, il y a encore des progrès à faire, mais ce premier rapport revêt une grande importance.

Le STATEC a encore beaucoup de travail à accomplir, pour lequel l'institution doit obtenir les moyens et les droits nécessaires, par exemple pour l'élaboration d'un plan national pour le

climat et les affaires sociales, la conception de projets concrets dans le domaine de la transition énergétique (concernant les instruments de promotion de la rénovation énergétique dans le secteur locatif), le développement du PIBien-être, mentionné pour la première fois dans le budget de l'État, etc.

À la mi-décembre 2025, l'Office national de statistique (STATEC) a publié, en collaboration avec le ministère de l'Environnement, un rapport sur l'état de la biodiversité au Luxembourg – une première sous cette forme indépendante, officielle et exhaustive.

Jusqu'à présent, les différents acteurs de la protection de la nature avaient déjà publié des rapports sur l'état de conservation de certains groupes d'animaux, de plantes ou d'habitats, mais il manquait encore une vue d'ensemble indépendante de ce type. Le Mouvement Ecologique réclamait depuis longtemps une telle publication et salue donc expressément cette initiative. À l'instar d'autres publications du STATEC, le rapport devrait désormais paraître chaque année afin de servir de document de référence, mais aussi d'instrument de surveillance de l'état de la nature.

L'implication de différents acteurs dans la phase finale d'évaluation du rapport, même si elle a été de courte durée, est à saluer. En novembre, le STATEC avait également contacté le Mouvement Ecologique à ce sujet. Malheureusement, seule une partie des suggestions d'amélioration proposées a été prise en compte. Il est particulièrement regrettable et quelque peu contradictoire que cette analyse, pourtant innovante, n'ait pas toujours pris en compte les données disponibles les plus récentes, telles que les données sur l'état des forêts (*Inventaire Forestier National*, IFL3) et des biotopes en milieu ouvert, ainsi que les données récentes issues des rapports établis dans le cadre de la directive européenne Faune-Flore-Habitat (directive FFH), mais cela était plutôt imputable au ministère de l'Environnement.

De plus, la partie consacrée aux surfaces de compensation à la fin du rapport semble quelque peu étrange. Elle mentionne les surfaces qui doivent être imposées à titre de compensation pour les atteintes à la nature (notamment par des projets de construction). Comme ce graphique n'est pas commenté, il donne l'impression que l'évolution est positive, alors qu'il documente en fin de compte l'augmentation de la destruction de la nature au Luxembourg.

En conclusion, il convient de saluer le lancement du rapport annuel « *La biodiversité en chiffres* ». Toutefois, les prochaines éditions devraient tenir compte de toutes les données disponibles afin de refléter la réalité de la manière la plus fidèle possible. En outre, les « *défauts de jeunesse* » existants devraient être corrigés. Il manque par exemple des données sur la fragmentation du paysage ; et il n'existe toujours pas de « listes rouges » des espèces menacées pour de nombreux groupes d'animaux, ou alors celles-ci datent de plusieurs décennies, etc. Le ministère de la Biodiversité, l'Administration des eaux et forêts et le Musée d'histoire naturelle du Luxembourg doivent fournir ces données. C'est la seule façon de réagir de manière appropriée

aux changements en matière de biodiversité. Le Mouvement Ecologique continuera à suivre l'évolution de l'élaboration de ce rapport dans les années à venir.

https://environnement.public.lu/fr/publications/conserv_nature/2025/biodiversite-en-chiffres-2025/biodiversite-en-chiffres-2025.html